

SICAV BNA
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2003

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En exécution de notre mission de Commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de la réunion de votre Conseil d'Administration tenue le 28 mars 2003, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes trimestriels arrêtés au 31 mars 2003.

Nous avons procédé, dans le cadre de notre mission, au contrôle des états financiers de la *SICAV-BNA*. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et a comporté, par conséquent, les contrôles, sondages ainsi que toutes autres procédures de vérification jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligence normales.

Nous avons vérifié le respect par la *SICAV-BNA* des conventions comptables de base telles que prévues par la Loi 96-112 du 30-12-1996, du décret 96-2459 du 30-12-1996 ainsi que des normes comptables relatives aux OPCVM prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Au 31 mars 2003, les actifs de la société *SICAV-BNA* se chiffrent à 2.295.423 D et sont composés de : valeurs mobilières pour un total de 1.882.428 D soit 82 % et de liquidités et quasi-liquidités pour un total de 412.995 soit 18 %. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société *SICAV-BNA* emploie 20, 04 % de son actif net arrêté à 2.245.679 D au 31 mars 2003 en titres émis par la TUNIS RE, cette proportion est supérieure à celle autorisée par l'article 29 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies et à l'exception des remarques développées ci-dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la *SICAV-BNA* arrêtés au 31 mars 2003 tels qu'annexés aux pages suivantes du présent rapport sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société.

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 mars 2003 font apparaître un total du bilan de 2.295.423 D, un actif net de 2.245.679 D et un résultat net déficitaire de 92.273 D

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAOUF MENJOUR
Partenaire Indépendant de
Baker Tilly International

BILAN ARRÊTE AU 31 MARS 2003
en dinar tunisien

	NOTE	31/03/2003	31/03/2002	31/12/2002
ACTIF				
Portefeuille-titres	3.1	1 882 428	3 298 997	2 406 932
Actions , valeurs assimilées et droits rattachés		1 853 676	3 075 721	2 187 778
Autres valeurs		28 752	223 276	219 154
Placements monétaires et disponibilités		412 995	2 205 533	144 024
Placements monétaires	3.2	411 334	2 140 883	143 986
Disponibilités		1 661	64 650	38
Autres actifs				22 923
Débiteurs divers				22 923
TOTAL ACTIF		2 295 423	5 504 530	2 573 879
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.3	11 489	18 224	12 466
Autres créditeurs divers	3.4	38 255	46 496	33 463
TOTAL PASSIF		49 744	64 720	45 929
ACTIF NET				
Capital		2 157 606	5 288 398	2 461 136
<i>Capital en nominal</i>	3.5	4 020 100	7 527 700	4 360 200
Capital début de période		4 360 200	5 687 600	5 687 600
Émission en nominal		251 000	8 135 400	10 940 200
Rachat en nominal		-591 100	-6 295 300	-12 267 600
<i>Sommes non distribuables</i>		-1 862 494	-2 239 302	-1 899 064
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	3.6	-1 899 064	-1 669 574	-1 669 574
Sommes non distribuables de l'exercice en cours	3.7	36 570	-569 728	-229 490
Sommes distribuables		88 073	151 412	66 814
Sommes distribuables des exercices antérieurs		61 588	169 976	
Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.8	26 470	-18 626	66 777
Report à nouveau		15	62	37
ACTIF NET		2 245 679	5 439 810	2 527 950
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 295 423	5 504 530	2 573 879

ÉTAT DE RÉSULTAT ARRÊTE AU 31 MARS 2003
en dinar tunisien

	NOTE	Période du 1/1 au 31/03/2003	Période du 1/1 au 31/03/2002	Période du 1/1 au 31/12/2002
Revenus du portefeuille-titres	4.1	45 363	2 494	149 009
Dividendes		43 370		137 700
Revenus des titres OPCVM				1 424
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 993	2 494	9 885
<i>Revenus des placements monétaires</i>	4.2	1 938	17 455	26 695
Total des revenus des placements		47 301	19 949	175 704
Charges de gestion des placements	4.3	-7 949	-15 864	-45 782
REVENU NET DES PLACEMENTS		39 352	4 085	129 922
Autres charges	4.4	-11 605	-18 757	-62 861
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		27 747	-14 672	67 061
Régularisation du résultat d'exploitation		-1 277	-3 954	-284
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		26 470	-18 626	66 777
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 277	3 954	284
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		12 944	59 110	-213 319
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	4.5	-131 514	-50 648	-384 509
Frais de négociation		-1 450	-5 022	-11 043
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE		-120 020	3 440	-608 871
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	4.6	-92 273	-11 232	-541 810

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRÊTE AU 31 MARS 2003
en dinar tunisien

	Période du 1-1 au 31-3-2003	Période du 1-1 au 31-3-2002	Période du 1-1 au 31-12-2002
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	-92 273	-11 232	-541 810
Résultat d'exploitation	27 747	-14 672	67 061
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	12 944	59 110	-213 319
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-131 514	-50 648	-384 509
Frais de négociation de titres	-1 450	-5 022	-11 043
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES			-128 437
TRANSACTION SUR LE CAPITAL	-189 998	1 304 543	-948 302
Souscription			
Capital	251 000	8 135 400	10 940 200
Régularisation des sommes non distribuables	-113 020	-2 372 105	-3 424 189
Régularisation des sommes distribuables	-245	-13 779	14 362
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	3 845	183 713	
Rachat			
Capital	-591 100	-6 295 300	-12 267 600
Régularisation des sommes non distribuables	269 610	1 798 937	3 803 570
Régularisation des sommes distribuables	-1 032	9 825	-14 645
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-9 056	-142 148	
VARIATION DE L'ACTIF NET	-282 271	1 293 311	-1 618 549
ACTIF NET			
En début de période	2 527 950	4 146 499	4 146 499
En fin de période	2 245 679	5 439 810	2 527 950
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	43 602	56 876	56 876
En fin de période	40 201	75 277	43 602
VALEUR LIQUIDATIVE	55,861	72,263	57,977
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-14,802%	-3,566%	-17,933%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée le 4 novembre 1993 et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 2 août 1993.

Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20 %.

La BNA CAPITAUX intermédiaire en bourse assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA, la Banque Nationale Agricole est désignée dépositaire de ses actifs.

2- CONVENTIONS ET PRINCIPES COMPTABLES :

Les états financiers de SICAV BNA arrêtés au 31 mars 2003, sont établis conformément aux prescriptions prévues par la loi 96-112 du 30-12-1996, le décret 96-2459 du 30-12-1996 ainsi que les normes 16 à 18 prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net,
- Les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour le prix d'achat. Les frais sur les opérations sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évaluées, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative.

La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

2-3- Evaluation des placements monétaires :

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2-4- Cession des placements :

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- Actif**3-1- Portefeuille titres :**

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31-3-03	% actif net	% du capital de l'émetteur
Actions , valeurs assimilées et droits rattachés		2 876 182	1 853 676	82,56	
Actions , valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote		2 376 226	1 403 715	62,52	
ACTIONS		2 376 202	1 403 691	62,52	
Amen Bank	2	43	38		0,00
AMS	1	5	3		0,00
ASTREE	20	242	423	0,02	0,00
ASTREE NG	20	231	381	0,02	0,00
ASTREE NS	10	214	203	0,01	0,00
ATL	715	24 826	10 303	0,46	0,07
BNA	2 260	31 735	23 307	1,04	0,02
BTEI	8 000	161 213	161 640	7,20	0,18
ELECTROSTAR	525	7 339	2 433	0,11	0,03
ICF	295	18 362	9 487	0,42	0,03
SFBT	4 500	238 762	173 520	7,73	0,04
SIAME	7 364	372 712	150 373	6,70	0,55
SIMPAR	10 400	137 616	145 392	6,47	1,73
SIPHAT	6 000	67 364	54 198	2,41	0,33
SOTETEL	5 940	436 147	195 503	8,71	0,35
SOTRAPIL	17 121	350 355	212 848	9,48	0,66
SOTUMAG	6 255	104 370	59 423	2,65	0,70
SOTUVER	2 000	21 200	17 350	0,77	0,19
SPIDIT-SICAF	4 448	114 313	56 178	2,50	0,13
STB	16 000	207 154	113 088	5,04	0,06
Tunisie Lait	3 520	81 999	17 600	0,78	0,22
DROITS		24	24	0,00	
AMS DA 1/40	1	1	1	0,00	
AMS DA 02	1			0,00	
Amen Bank DA	2	1	1	0,00	
BNA DA	20	22	22	0,00	
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés non admis à la cote		499 956	449 961	20,04	
TUNISRE	41 663	499 956	449 961	20,04	1,89
TITRES DES OPCVM		28 120	28 752	1,28	
Placement obligataire SICAV	270	28 120	28 752	1,28	
TOTAL		2 904 302	1 882 428	83,84	

les mouvements enregistrés sur le poste portefeuille-titres durant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2003 sont les suivants :

	coût d'acquisition	Plus (moins) values latentes	valeur boursière	Moins values réalisées
Soldes au 31 décembre 2002	3 251 001	-1 034 818	2 216 183	
Acquisition de l'exercice	11 152		11 152	
Cession de l'exercice	-357 851		-357 851	-131 502
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres				
		12 944	12 944	
Solde au 31 mars 2003	2 904 302	-1 021 874	1 882 428	-131 502

3-2 Placements monétaires :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Bons de trésor	366	360 904	361 358	16,09
Billet de trésorerie	1	49 940	49 976	2,23
Total		410 844	411 334	

3-3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/03/03	31/03/02
Rémunération du gestionnaire	7 949	15 576
Rémunération du dépositaire	3 540	2 648
Total	11 489	18 224

3-4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/03/03	31/03/03
Jetons de présence	5 255	8 893
Commissaire aux comptes	2 689	2 689
Conseil du marché financier	195	430
Primes + Indemnités	25 595	26 872
Autres	4 521	7 612
Total	38 255	46 496

3-5 Capital social :

L'évolution du capital de la SICAV-BNA s'analyse comme suit :

Capital au 1/1/2003

Montant	4 360 200
Nombre de titres	43 602
Nombre d'actionnaires	271

Souscriptions réalisées

Montant	251 000
Nombre de titres émis	2 510

Rachats effectués

Montant	591 100
Nombre de titres rachetés	5 911

Capital au 31/03/2002

Montant	4 020 100
Nombre de titres	40 201
Nombre d'actionnaires	260

3-6 Sommes non distribuables exercices antérieurs :

Résultat non distribuable exercices clos	-1 669 574
Emissions en primes d'émissions au 31 décembre 2002	-3 424 189
Rachats en primes d'émissions au 31 décembre 2002	3 803 570
Résultat non distribuable au 31 décembre 2002	-608 871
	<hr/>
	-1 899 064

3-7 Sommes non distribuables exercices en cours :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Résultat non distribuable au 31 mars 2003	-120 020
Emission en primes d'émission au 31 mars 2003	-113 020
Rachats en primes d'émission au 31 mars 2003	269 610
	<hr/>
	36 570

3-8 Sommes distribuables exercices en cours :

Résultat d'exploitation au 31 mars 2003	27 747
Régularisation du résultat d'exploitation	-1 277
	<hr/>
	26 470

4- Etat de résultat**4-1 Revenus du portefeuille titres :**

	Période du 01/01/03 au 31/03/03	Période du 01/01/02 au 31/03/02
Dividendes des actions admises à la cote	43 370	
Revenus des titres émis par le trésor négociables	1 993	2 494
	<hr/>	<hr/>
	45 363	2 494

4-2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	Période du 01/01/03 au 31/03/03	Période du 01/01/02 au 31/03/02
Intérêts bons de trésor	1 436	9 794
Intérêts billets de trésorerie	503	7 661
	<hr/>	<hr/>
	1 939	17 455

4-3 Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion se détaillent comme suit :

	Période du 01/01/03 au 31/03/03	Période du 01/01/02 au 31/03/02
Rémunération du gestionnaire	7 949	15 576
Rémunération du dépositaire		288
	7 949	15 864

4-4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	Période du 01/01/03 au 31/03/03	Période du 01/01/02 au 31/03/02
Prime et indemnités	5 868	6 846
Jetons de présence	795	1 558
Redevance payée au CMF	568	1 113
Honoraires	2 689	2 689
Autres	1 685	6 551
	11 605	18 757

4-5 Plus ou moins values réalisées :

Ce montant représente les plus ou moins values réalisées suite aux cessions des actions.

4-6 Résultat de la période :

Le résultat de la période s'analyse comme suit :

	Période du 01/01/03 au 31/03/03	Période du 01/01/02 au 31/03/02
Résultat d'exploitation	27 747	-14 672
Résultat non distribuable (1)	-120 020	3 440
	-92 273	-11 232

(1) Le résultat non distribuable de la période est analysé comme :

	Période du 01/01/03 au 31/03/03	Période du 01/01/02 au 31/03/02
Variation des plus ou moins values potentielles	12 944	59 110
Plus ou moins values réalisées	-131 514	-50 648
Frais de négociation	-1 450	-5 022
	-120 020	3 440